



## Obligation alimentaire et biens immobiliers

Par **Jancri\_old**, le **15/07/2007** à **10:31**

Bonjour,

Je dois verser une pension dans le cadre de l'obligation alimentaire pour ma grand-mère (maison de retraite).

Je suis propriétaire de ma résidence principale (achetée a deux) et j' ai aussi un appartement en location (acheté tout seul).

Le montant des loyers que je perçois fera-t-il parti des ressources à déclarer pour le calcul de la pension ?

Peut-on me demander de revendre mon appartement en location pour payer la penson alimentaire ?

Bonne journée à tous